

CAP ÉBÉNISTE

L'ébéniste réalise et restaure des meubles de style. C'est lui qui assure toutes les étapes de la fabrication : il choisit le modèle, effectue un tracé grandeur nature du meuble, façonne les différentes pièces et les assemble. Il peut encore intégrer de la marqueterie : il obtient des motifs en incrustant des pièces de bois précieux, de nacre ou d'ivoire pour décorer le meuble. Enfin, il s'occupe des finitions. Ici, adresse, minutie et patience sont de rigueur car une pièce mal exécutée est une pièce à refaire. La matière première de l'ébéniste est, bien sûr, le bois, mais il peut utiliser d'autres matériaux comme le verre, le cuivre, le bronze ou encore le fer pour la fabrication de meubles modernes.

QUALITÉS REQUISES

- Bonne condition physique (travail debout)
- Aptitudes artistiques
- Bon sens esthétique
- Créativité, imagination et curiosité
- Capacités d'observation et de communication
- Travailler avec rigueur, précision et patience

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de réaliser tout ou partie d'ouvrage en respectant les critères esthétiques traditionnels ou en faisant appel à des techniques plus innovantes au niveau de la conception, de la fabrication et de la finition.

- **Effectuer** un choix technologique.
- **Élaborer** des débits matières.
- **Établir** un document de fabrication.
- **Traduire** une solution technique.

- **Durée de la formation** : 1 an
- **Niveau terminal d'études** : CAP
- **Nature du diplôme** : National - Niveau 3
- **Code diplôme** : 500-25433 - **Code RNCP** : 28297
- **Formation continue**
- **Coût de la formation** : 6 510 €
- **Nombre d'heures de la formation en centre** : 656

DOMAINES PROFESSIONNELS

Enseignement professionnel	18h
Arts appliqués	3h
Prévention santé-environnement	1h

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Alternance après les vacances de la Toussaint : 3 jours par semaine en formation et 2 jours en entreprise (soit 10 semaines de présence en entreprise)

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_ebeniste.html

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le jeune diplômé débutera comme ouvrier dans les petites et moyennes entreprises qui fabriquent et restaurent du mobilier, mais la porte est étroite. La restauration peut se faire dans des ateliers indépendants, dans les musées ou administrations. L'industrie du mobilier emploie des ébénistes pour réaliser les prototypes de meubles qui seront ensuite fabriqués en série, mais le CAP ébéniste ne prépare pas à l'utilisation des matériels automatisés de l'industrie. Certains ébénistes peuvent s'insérer dans le secteur de la menuiserie d'agencement quand le travail se fait sur mesure et à la pièce.

Métiers accessibles :

- **Ébéniste**
- **Ébéniste d'art**
- **Menuisier-ère d'ameublement**

POURSUITE D'ÉTUDES

- **BAC PRO Artisanat et Métiers d'Art option ébéniste**
- **BAC PRO Technicien Constructeur Bois**
- **BMA Arts de l'habitat option décors et mobiliers spécialité ébénisterie**



INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) : www.donbosconice.eu

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFC afin d'envisager des aménagements de la formation.
Contact : referent-handicap@donbosconice.eu

RESTAURATION

Les stagiaires ont accès à la restauration de l'établissement (7,50 € le repas pour l'année scolaire 2022-2023).

HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn
SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn
CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre référente handicap.

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

Pour entrer en CAP ébéniste il faut être titulaire au minimum d'un CAP. Accès sur dossier et entretien avec le formateur référent : les candidats seront contactés dans le mois qui suit le dépôt de dossier.

PUBLIC CONCERNÉ PAR LA FORMATION CONTINUE

La formation continue concerne un public qui souhaite reprendre ses études pour se professionnaliser, se reconverter, acquérir de nouvelles compétences. Elle est destinée aux adultes qui ont quitté la formation initiale. Plus précisément, elle concerne les demandeurs d'emploi, les salariés de la fonction publique, et surtout les salariés du privé.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel en classe entière ou demi-groupe. Les travaux pratiques se déroulent sur le plateau technique de l'établissement. Un accompagnement personnalisé est mis en place si nécessaire. Au vu du prérequis les stagiaires sont dispensés des enseignements généraux.

Enseignement professionnel (technologie, mise œuvre, fabrication, maintenance) :
- L'apport de connaissances théoriques en salle en groupe de moins de 12 pers.

MOYENS MIS À DISPOSITION

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur

Atelier

Les stagiaires ont à leur disposition les équipements suivants :

- Machine outils fixe stationnaire conventionnelle et numérique (débit au ponçage)
- Machines électroportatives
- Banc de scie de marqueter
- Cabine sèche pour le vernissage
- Une salle de montage
- Outillage individuel et/ou collectif

Moyens humains

- Formateurs d'Enseignement Professionnel
- Formateurs d'Enseignements Généraux

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

EXAMEN Le stagiaire est évalué tout au long de l'année. Pour réussir son examen, il faut obtenir la moyenne. Il comporte 3 épreuves obligatoires. À chaque unité correspond un bloc de compétences et une épreuve ou sous-épreuve. Les candidats titulaires d'un autre diplôme peuvent être dispensés d'une partie des unités. Le candidat présente toutes les épreuves au cours d'une même session : cette forme globale est obligatoire pour les scolaires et les candidats libres. Ces derniers devront procéder eux-mêmes à leur inscription en tant que candidat libre auprès des services de l'éducation nationale.

ÉPREUVE

UPI Histoire de l'art de l'ameublement et arts appliqués

UP2 Analyse de l'ouvrage et préparation de la fabrication

UP3 Fabrication et installation d'un mobilier

MODE

Ponctuel - écrit

Ponctuel - écrit

Ponctuel - pratique et oral

DURÉE

4h

6h

22h dont 1 en PSE

